

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [morena1](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e1a0854d9397a4417fe10a06>

Date d'obtention : 2023-11-30 18:14:10

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode développée en partenariat école-police-procureur.

Elle définit très bien les rôles de chacun.

La marche à suivre de la trousse est claire et applicable dans nos milieux scolaires.

Dès qu'il y a malveillance le rôle école s'arrête pour recourir au service de police.

Tant le soutien aux victimes qu'aux initiateurs est important.

La bienveillance est de mise.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Permettre d'avoir un "mode d'emploi", un référentiel facile à utiliser

M'aider dans mes interventions sans oublier de zones auxquelles je n'aurais pas pensé ou qui auraient pu m'échapper sans cet outil.

Distinguer par le questionnement l'acte impulsif de l'acte malveillant.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Suivre le guide Sexto

Rassurer la victime et éventuellement les parents.

Ne pas regarder les images qui circulent

Déterminer l'aspect malveillance des actions dénoncées, qui arrête mon intervention afin de laisser le travail policier jouer son rôle

Assurer la compréhension des jeunes de la gravité du sextage et des impacts

Offrir du soutien avec l'équipe d'intervenant de l'école. Tant pour la victime que pour l'auteur